

# **Procès-verbal du conseil d'administration de novembre 2024**

**Rencontre du 30 novembre 2024**  
**Présences:** Maurice Pouliot, Francine Faille  
**Absence :** Jacques Trottier

## **24.11.15**

Étant donné que nos placements arrivent à échéance et que les taux d'intérêts diminuent, nous avons faits les démarches auprès de la Caisse Desjardins afin d'avoir de meilleurs rendements mais, il semble difficile pour eux de faire mieux que du 3,55%. Le conseil d'administration doit gérer les finances en essayant d'avoir les meilleurs rendements mais aussi de ne prendre aucun risque.

**Il est décidé d'entreprendre les démarches pour faire l'ouverture d'un compte chez**

Tangerine.

Entretemps, les sommes seront placées dans le compte Avantage Entreprise.

## **24.11.20**

Suite aux dommages causés par un copropriétaire dans le garage B par son déplacement avec une motoneige.

**Il est décidé de lui envoyer une mise en demeure le sommant de prendre entente pour réparer le plancher avant le 30 novembre 2024. Si aucune entente, le conseil d'administration fera réparer le plancher et les frais seront réclamés au copropriétaire.**

Adopté à l'unanimité.

